

# ÉDITO

## Le métier de régulateur à l'heure du numérique

En janvier 2016, l'Arcep, annonçait son pivot et 12 chantiers prioritaires. Trois ans plus tard, pour assurer la mise en œuvre de ce pivot stratégique, l'Arcep s'est profondément transformée, prenant notamment appui sur le modèle de « l'entreprise libérée ».

L'Autorité a d'abord redéployé ses forces sur les nouvelles missions de régulation à moyens humains constants, puis a fait évoluer sa culture et l'organisation de son travail. Une réflexion interne collaborative, baptisée « OLAF » (pour « Organisation libérée pour l'Arcep du futur ») a été initiée par les équipes.

L'Arcep a ainsi su mettre le métier de régulateur à l'heure du numérique. Et les bénéfices de cette transformation pour le pays et ses citoyens sont très concrets.

Après le marché résidentiel, c'est désormais au marché « entreprises » que le régulateur applique les recettes qui ont fait leur preuve pour stimuler la concurrence et les offres de connectivité fixe et mobile. Au bénéfice des entreprises françaises, de leur numérisation et de leur compétitivité.

Un temps focalisée sur les incitations à la concurrence par les tarifs, l'Arcep a complété son action par une régulation

pro-investissement, incitant les opérateurs à déployer leurs réseaux et en assurer la qualité. Au bénéfice de l'équipement du pays et de la couverture du territoire.

**« L'Arcep a ainsi su mettre le métier de régulateur à l'heure du numérique. Et les bénéfices de cette transformation pour le pays et ses citoyens sont très concrets. »**

Au traditionnel rôle d'animation du marché dévolu au régulateur s'est ajouté un rôle moins attendu : celui de défenseur de la neutralité du net, qui nécessite de veiller à ce que les opérateurs n'opèrent pas de discrimination sur les données acheminées par leurs réseaux. Au bénéfice de la liberté d'accès et de choix de l'utilisateur.

Enfin, naturellement tournée vers les acteurs qu'elle régule (les opérateurs fixes, mobiles et postaux), l'Arcep a su intégrer à son action un « penser citoyen », et le souci de mettre à disposition de tous ses données, ses méthodes et ses résultats. Au bénéfice de l'information transparente des citoyens et des élus, sur les déploiements des réseaux et leurs performances.

Par  
**Cécile Dubarry**  
Directrice générale  
de l'Arcep

